

Pauvreté et types de ménages : une typologie des intercommunalités

Par Violaine Mazery

Version corrigée du 22 décembre 2016

Le Compas a publié par deux fois des estimations de données communales sur les taux de pauvreté pour les 100 plus grandes communes de France. Ces estimations ont été largement confortées par la première publication par l'Insee de données communales officielles, en juin 2015, puis leur mise à jour à l'automne 2016. Pour aller plus loin sur ces questions de pauvreté au niveau communal et intercommunal, le Compas propose une analyse de ces nouvelles données accompagnée d'une estimation du nombre de pauvres et de leurs caractéristiques socio-démographiques. L'estimation de la répartition par critères socio-démographiques des populations pauvres, appliquée à l'ensemble des intercommunalités de France métropolitaine, permet de réaliser un classement de ces territoires en six grandes catégories.

En France métropolitaine, une personne sur trois vit sous le seuil de pauvreté lorsqu'elle vit en famille monoparentale alors que ce taux n'est que de 13 % au sein des ménages de type couple parental¹, 8 % chez les couples sans enfant et 15 % pour les personnes seules. Pourtant, il serait faux de considérer que la plupart des personnes pauvres vivent dans une famille monoparentale. En effet, près de la moitié de la population (47 %) vit dans un ménage de type couple avec enfant(s) en France métropolitaine. Cette proportion élevée de population dans cette catégorie de ménages porte à 44 % la part des personnes pauvres vivant en couple parental contre « seulement » 22 % pour celles vivant en famille monoparentale.

Ainsi, le « risque » de pauvreté est le plus élevé lorsque l'on vit en famille monoparentale, mais on compte bien davantage de pauvres qui vivent dans un couple parental.

L'estimation de la répartition par critères socio-démographiques des populations pauvres (voir encadré page 4), appliquée à l'ensemble des intercommunalités de France métropolitaine, permet de réaliser un classement de ces territoires en six grandes catégories. Celui-ci tient compte, d'une part, de la proportion des populations vivant sous le seuil de pauvreté dans la population (taux de pauvreté au seuil de

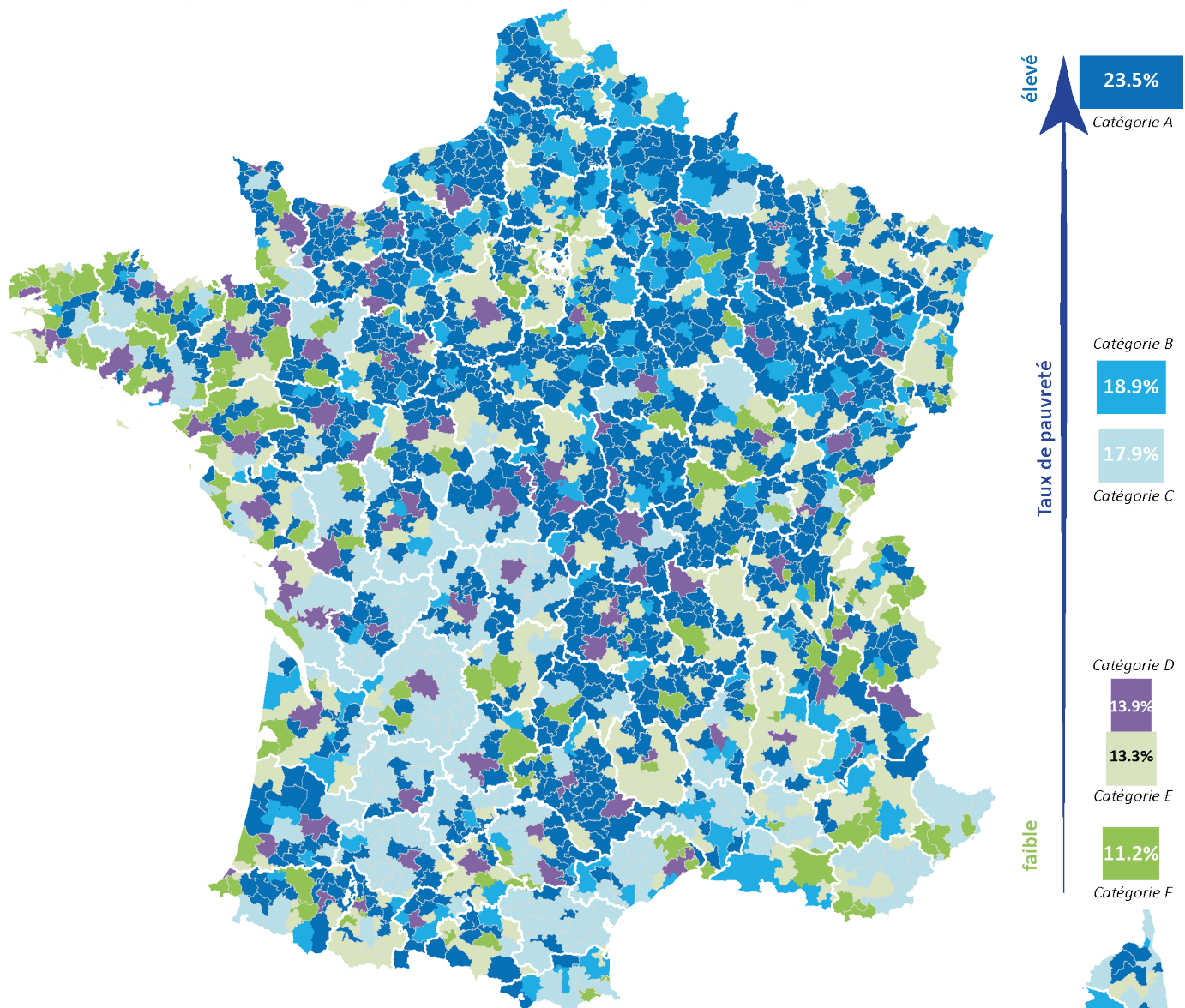
¹ Les couples parentaux sont constitués de l'ensemble des couples qui ont au moins un enfant.

60 %), et d'autre part, des répartitions des populations pauvres par âge du référent fiscal ou composition du ménage.

Les caractéristiques démographiques des populations reflètent les spécificités de peuplement des territoires : on retrouve ainsi une sur-représentation des populations pauvres vivant dans les jeunes ménages en familles monoparentales ou seules dans les agglomérations urbaines. Dans les territoires aux taux de pauvreté les plus élevés, plus d'une personne pauvre sur deux vit en couple parental : cette catégorie de ménage est la plus représentée sur le territoire français puisque 47 % de la population globale et 44 % des personnes pauvres vivent en couple parental en France métropolitaine.

La part des personnes vivant en couple sans enfant et des personnes vivant dans les ménages les plus âgés est sur-représentée sur les territoires ruraux et en particulier sur le secteur ouest et sud-ouest du pays. Ces populations âgées pauvres sont également sur-représentées sur les territoires à faibles taux de pauvreté présentant des caractéristiques des populations pauvres différentes de celles des agglomérations urbaines : peu vivent seules, dans de jeunes ménages ou en familles monoparentales.

Le classement des intercommunalités en fonction des caractéristiques démographiques des populations pauvres



Taux de pauvreté par catégories de populations, source Insee, Filosofi 2013

Estimation de la répartition des personnes pauvres par catégories de populations © Compas

Classification réalisée avec Spad, EPCI en vigueur au 1er janvier 2014 : 444 EPCI de 1000 ménages ou 2000 habitants et plus avec au moins 200 personnes et au moins 11 ménages pauvres par critère socio-démographique.

Les six catégories de territoires

A Pauvreté élevée / forte sur-représentation des couples parentaux parmi les personnes pauvres

La catégorie A rassemble 30 EPCI². On y trouve 36 des 100 plus grandes communes de France métropolitaine, parmi lesquelles Strasbourg, Saint-Etienne, Villeurbanne, Nîmes ou Argenteuil.

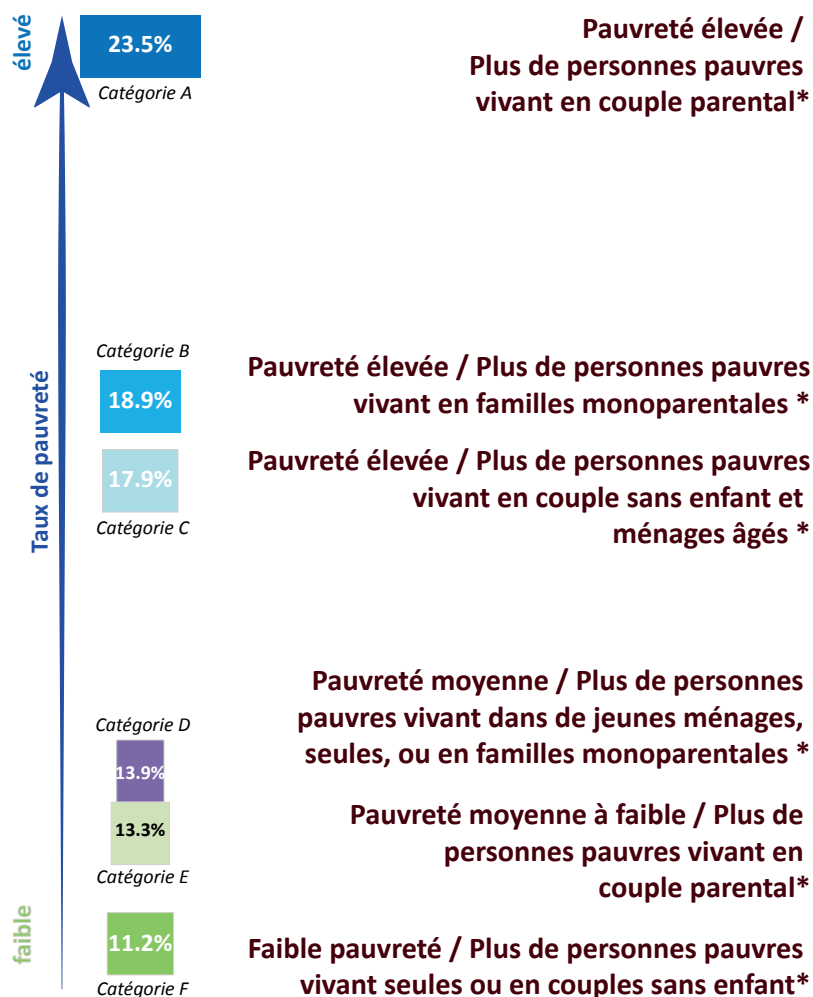
² Parmi les 444 EPCI retenus.

Elle regroupe des territoires à forts taux de pauvreté : 23,5 % en moyenne. Plus de la moitié des personnes pauvres de ces intercommunalités vivent en couple parental (de 50 % à 66 % selon les territoires). Les personnes pauvres, sont moins souvent qu'ailleurs des personnes vivant seules (10% contre 17 % en France métropolitaine).

B Pauvreté élevée / sur-représentation des familles monoparentales parmi les personnes pauvres

La catégorie B rassemble 65 EPCI². On y trouve 24 grandes villes parmi lesquelles Marseille, Montpellier, Lille, Le Havre ou Toulon.

Le classement des intercommunalités en fonction des caractéristiques démographiques des populations pauvres



* sur-représentation de leur proportion parmi les personnes pauvres, au regard de la moyenne métropolitaine

Taille des symboles des catégories proportionnelle à la dispersion des taux de pauvreté

Classement des EPCI	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D	Classe E	Classe F	France métropolitaine
Nombre d'EPCI actives	30	65	77	78	100	94	
Taux de pauvreté en %	Moyenne	23,5	18,9	17,9	13,9	13,3	14,5
	Min	16	13	11	10	7	6
	Max	36	29	30	19	19	18
% vivant en jeune ménage* (moins de 30 ans)	Moyenne	10	14	8	16	10	10
	Min	6	9	5	10	7	6
	Max	14	21	13	26	15	14
% vivant en ménage âgé* (75 ans et plus)	Moyenne	4	4	11	6	5	9
	Min	2	2	6	3	2	4
	Max	7	8	18	10	8	14
% vivant seules*	Moyenne	10	17	19	26	15	23
	Min	4	10	13	19	8	15
	Max	15	23	27	36	23	32
% vivant en couple parental*	Moyenne	57	45	42	35	49	38
	Min	50	37	32	26	40	28
	Max	66	54	52	42	58	47
% vivant en famille monoparentale*	Moyenne	21	26	20	26	23	23
	Min	16	23	15	20	17	19
	Max	25	32	27	31	30	28
% vivant en couple sans enfant*	Moyenne	8	9	16	10	10	14
	Min	5	6	11	7	6	10
	Max	13	12	24	14	15	20

* % parmi l'ensemble des personnes pauvres

Elle regroupe des territoires aux taux de pauvreté plutôt élevés (18,9 % en moyenne) et où les personnes pauvres vivant en familles monoparentales sont sur-représentées : 26 % de la population pauvre vit en famille monoparentale contre 22 % en France métropolitaine. Sur ces territoires les proportions de personnes pauvres vivant au sein d'un jeune ménage sont souvent plus élevées qu'en moyenne métropolitaine (14 % contre 11 %).

C Pauvreté élevée / sur-représentation des couples sans enfant et des ménages âgés parmi les personnes pauvres

La catégorie C rassemble 77 EPCI² qui se positionnent majoritairement dans les territoires ruraux situés sous la diagonale passant de la Manche aux Alpes-Maritimes. On y trouve les villes de Nice, Cannes, Antibes et Ajaccio.

Elle regroupe des territoires aux taux de pauvreté là aussi plutôt élevés : 17,9 % en moyenne. Les personnes pauvres vivant en couple sans enfant et au sein des ménages les plus âgés sont sur-représentées : 16 % de la population pauvre vit en couple sans enfant et 11 % au sein des ménages les plus âgés contre respectivement 11 % et 6 % en France métropolitaine.

D Pauvreté moyenne / sur-représentation des jeunes ménages, personnes vivant seules et familles monoparentales parmi les populations pauvres

La catégorie D rassemble 78 EPCI². On y trouve 27 villes parmi lesquelles Paris, Lyon, Toulouse, Nantes ou Bordeaux.

Le taux de pauvreté de cette catégorie (13,9%) est assez proche de la moyenne métropolitaine. La sur-représentation des jeunes ménages, personnes vivant seules et familles monoparentales parmi les personnes pauvres est la principale caractéristique de la catégorie D : 26 % des populations pauvres vivent en famille monoparentale (22 % en France métropolitaine), 16 % au sein des ménages les plus jeunes (11 % en France métropolitaine) et 26 % vivent seules (17 % en France métropolitaine).

E Pauvreté moyenne à faible / sur-représentation des couples parentaux parmi les populations pauvres

La catégorie E rassemble 100 EPCI². On y trouve les villes de Courbevoie, Rueil-Malmaison, Antony et Maisons-Alfort.

Elle regroupe des territoires aux taux de pauvreté assez faibles (13,3 %). La répartition des populations pauvres par critère socio-démographique y est l'une des plus proches de la moyenne métropolitaine avec néanmoins une sur-représentation des populations pauvres vivant en couple parental (49 % contre 44 % en France métropolitaine).

F Faible pauvreté / sur-représentation des personnes seules et couples sans enfant parmi les populations pauvres

La catégorie F rassemble 94 EPCI². On y trouve les villes de Boulogne-Billancourt, Versailles, Saint-Maur-des-Fossés, Issy-les-Moulineaux et Neuilly-sur-Seine.

Elle regroupe des territoires à faibles taux de pauvreté (11,2 %). La répartition des populations pauvres par critères socio-démographiques montre une sur-représentation des populations pauvres vivant seules ou en couples sans enfant : respectivement 23 % et 14 % contre 17 % et 11 % en France métropolitaine.

Comment avons-nous réalisé cette typologie ?

Cette typologie a été réalisée, selon une méthode dite de « classification hiérarchique », à l'issue d'une analyse en composantes principales portant sur sept variables : le taux de pauvreté, les proportions de personnes pauvres vivant seules, vivant en couple parental, vivant en famille monoparentale, vivant en couple sans enfant, vivant dans un jeune ménage, vivant dans un ménage âgé. Nous avons intégré 444 EPCI pour lesquels ces sept variables étaient disponibles. Les 1 683 autres EPCI et les 100 plus grandes communes de France sont positionnés dans l'analyse à titre illustratif.

Notre typologie est destinée à regrouper les territoires de manière à ce que ceux-ci soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe au regard des indicateurs proposés, et que les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles. Il s'agit d'une classification possible parmi d'autres, qui résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, la méthode et le nombre de classes. Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales.

L'offre du Compas en direction des intercommunalités

La montée en puissance institutionnelle des intercommunalités et leur champ d'action croissant impose de mettre en place de nouveaux systèmes d'observation et d'analyse du territoire, de plus en plus développés. Le Compas met un certain nombre d'outils à leur disposition pour faire face à ces évolutions.

Tout d'abord des outils transversaux tels les diagnostics territoriaux réalisés en amont des schémas territoriaux (SCOT, PLH, etc.) ou l'analyse intercommunale des besoins sociaux. Ensuite, des outils d'observation pérenne, qu'il s'agisse d'atlas territoriaux, de fiches synthétiques, de solutions informatiques dédiées à l'accès et l'exploitation des données, de sites extranet ou intranet actualisés en continu (accès aux données de l'EPCI, des communes, des quartiers...). Enfin, des outils thématiques, comme la mise en place d'observatoires intercommunaux de la politique de la ville, la cartographie de l'accès des usagers aux services publics de l'intercommunalité, l'étude des mobilités (scolaires, pendulaires, résidentielles, etc.).

Combien de pauvres dans les 100 plus grandes communes de France métropolitaine ?

Version corrigée du 22 décembre 2016

De 42,3 % à Roubaix à 6,2 % à Versailles, les taux de pauvreté varient fortement parmi les 100 plus grandes communes de France métropolitaine comme l'indiquent les nouvelles données de l'Insee pour l'année 2013.

Les communes qui accueillent, en nombre, le plus de personnes pauvres, sont logiquement les plus peuplées. Les cinq plus grandes communes accueillent au moins 100 000 personnes pauvres sur leur territoire : Paris (342 000), Marseille (204 000), Toulouse (73 000), Nice (71 000) et Lyon (66 000). Il faut bien garder en mémoire ces données : des taux similaires peuvent masquer des volumes très différents. Les 18,9 % de pauvres du Mans représentent 37 000 personnes, alors que les 19,8 % de Dunkerque en rassemblent 17 000. Mais la relation entre la taille de la commune et son nombre de pauvres n'est pas mécanique. Ainsi, Roubaix, 39^{ème} commune en terme de volume de population, se place en 11^{ème} position au regard du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (38 000).

Deux tiers des personnes pauvres vivent en famille

Outre les différences de volume et de taux de pauvreté entre les communes, les caractéristiques des populations pauvres divergent : à Neuilly-sur-Seine, par exemple, où seulement 8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, le niveau de vie des populations pauvres apparaît le plus faible parmi les 100 plus grandes communes de France métropolitaine. L'intensité¹ de la pauvreté y est de 33 %, avec un seuil estimé à 1 000 € pour l'année 2013. A l'inverse, à Cholet, où le taux de pauvreté atteint 13,8 %, le niveau de vie des populations pauvres (814 €) est beaucoup plus proche du seuil de pauvreté et porte l'intensité de la pauvreté à 19 %. Le profil des populations pauvres sur ces deux territoires diffère fortement : 70 % des populations pauvres vivent au sein de familles avec enfant(s) à Cholet contre 47 % seulement à Neuilly-sur-Seine. Au total, les deux tiers des populations pauvres vivent en famille en France métropolitaine.

¹ Rapport entre le revenu moyen de la population pauvre et le taux de pauvreté.

Villes classées par taille démographique décroissante	Typologie	Taux de pauvreté	Personnes pauvres	% parmi la population pauvre			
				personnes vivant seules	personnes vivant en familles	vivant au sein de jeunes ménages	vivant au sein de ménages âgés
Paris - 75056	D	16,2	342 000	27,5	49,8	9,0	5,5
Marseille - 13055	B	25,5	204 000	17,6	68,3	8,8	6,6
Lyon - 69123	D	14,5	66 000	27,0	53,3	16,7	4,8
Toulouse - 31555	D	18,6	73 000	29,2	51,2	20,0	5,1
Nice - 06088	C	20,2	71 000	22,1	61,6	8,8	8,6
Nantes - 44109	D	15,5	40 000	32,9	51,4	18,6	3,8
Strasbourg - 67482	A	22,8	54 000	20,3	65,0	13,4	3,2
Montpellier - 34172	B	26,2	61 000	26,2	55,7	15,3	4,3
Bordeaux - 33063	D	16,5	35 000	39,5	41,5	21,9	5,4
Lille - 59350	B	24,6	47 000	27,4	54,5	18,2	3,3
Rennes - 35238	D	18,1	31 000	33,5	46,0	23,3	2,6
Le Havre - 76351	B	20,2	34 000	19,8	70,0	16,4	3,9
Toulon - 83137	B	21,3	34 000	21,7	63,4	10,1	7,5
Reims - 51454	B	21,1	34 000	23,7	64,2	19,0	3,4
Saint-Étienne - 42218	A	21,6	33 000	22,2	64,3	12,7	6,3
Grenoble - 38185	D	18,1	26 000	25,5	53,0	16,5	6,0
Villeurbanne - 69266	A	18,7	26 000	19,0	64,8	13,6	4,5
Nîmes - 30189	A	29,0	40 000	20,4	66,0	11,5	5,3
Le Mans - 72181	B	18,9	26 000	25,5	63,9	18,2	3,5
Aix-en-Provence - 13001	D	14,1	18 000	28,0	55,5	12,0	6,9
Dijon - 21231	D	13,5	17 000	32,8	52,2	20,9	4,9
Angers - 49007	D	18,9	24 000	30,4	55,6	19,1	3,6
Brest - 29019	D	15,9	20 000	32,6	54,4	20,2	4,4
Clermont-Ferrand - 63113	D	20,1	24 000	30,9	53,8	19,2	4,2
Tours - 37261	D	18,6	22 000	34,4	51,8	21,0	4,3
Amiens - 80021	B	24,7	29 000	22,3	64,4	18,0	3,4
Limoges - 87085	D	21,3	25 000	30,6	55,2	19,7	5,1
Boulogne-Billancourt - 92012	F	9,7	11 000	28,4	54,6	10,3	6,2
Argenteuil - 95018	A	24,7	27 000	8,5	80,2	7,0	4,0
Perpignan - 66136	B	30,7	33 000	20,9	65,0	12,5	7,3
Montreuil - 93048	A	27,0	29 000	13,6	71,8	5,9	3,7
Orléans - 45234	B	19,7	21 000	20,3	66,7	16,3	3,2
Saint-Denis - 93066	A	36,7	38 000	9,7	75,4	6,7	3,3
Metz - 57463	B	20,9	22 000	22,6	64,5	15,9	4,1
Besançon - 25056	D	20,3	21 000	29,9	55,8	18,8	4,3
Mulhouse - 68224	A	31,6	31 000	14,5	75,2	11,7	3,8
Tourcoing - 59599	A	25,8	24 000	11,5	79,7	11,3	3,9
Rouen - 76540	D	20,9	19 000	34,3	48,7	21,4	3,4
Roubaix - 59512	A	42,3	38 000	10,5	80,6	10,4	3,6
Avignon - 84007	A	30,2	27 000	18,5	68,4	11,2	4,8
Nanterre - 92050	A	20,2	18 000	11,5	76,2	6,3	5,2
Dunkerque - 59183	B	19,8	17 000	17,1	71,7	14,4	3,7
Vitry-sur-Seine - 94081	A	22,7	20 000	9,7	77,3	7,3	3,5
Asnières-sur-Seine - 92004	A	16,0	14 000	13,7	70,9	7,7	4,6
Colombes - 92025	A	18,8	16 000	12,1	74,3	6,5	4,7
Caen - 14118	D	18,8	16 000	35,9	49,6	21,1	3,8
Créteil - 94028	A	19,4	17 000	10,6	78,0	7,4	3,5
Versailles - 78646	F	6,2	5 000	23,7	59,2	10,7	5,3
Courbevoise - 92026	E	10,4	9 000	20,0	64,5	11,1	5,1
Nancy - 54395	D	19,9	17 000	40,7	40,7	25,1	3,5
France métropolitaine		14,5	9 000*	17,4	66,2	11,4	6,1

*en milliers

Source : Insee et estimations © Compas, d'après Insee
Jeunes ménages = PRM de moins de 30 ans / ménages âgés = PRM de 75 ans ou plus
familles = Couples parentaux et familles monoparentales

Sur fond rose : les 10 taux les plus élevés

Une population pauvre vivant au sein de ménages âgés dans les communes du sud de la France

6 % des personnes pauvres vivent dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 75 ans et plus en France métropolitaine. Cette proportion est particulièrement élevée dans les communes du sud de la France. Elle est par exemple doublée dans les communes d'Ajaccio et d'Antibes où elle représente 12 % de la population pauvre, et plus que divisée par deux au sein des communes « jeunes » telles que Evry (1%), Cergy, Villeneuve-d'Ascq et Épinay-sur-Seine (2 %).

Les pôles étudiants concentrent les ménages pauvres les plus jeunes

La proportion de personnes vivant seules parmi les personnes pauvres est logiquement plus importante dans les pôles étudiants². Ainsi, plus d'une personne pauvre sur trois vit seule à Nantes, Bordeaux, Rennes, etc...

C'est dans ces communes que l'on retrouve également les proportions les plus élevées de personnes vivant au sein de jeunes ménages (moins de 30 ans) parmi les populations pauvres : ces proportions sont supérieures à 20 % à Toulouse, Bordeaux ou Rennes, par exemple, près de deux fois plus que la moyenne métropolitaine (11%).

² Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont exclus du champ des données de l'Insee. Cela génère une sous-estimation du nombre de ménages et d'habitants des villes étudiantes et une surestimation de la taille des ménages des parents.

Pour aller plus loin

- « Les revenus et le patrimoine des ménages », Edition 2016, coll. Insee Références, Insee, juin 2016.
- « Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains », Insee Première n° 1552, Insee, juin 2015.
- « Les niveaux de vie en 2014 », Insee Première n° 1614, Insee, Septembre 2016.

Notre estimation des volumes et de la répartition des populations pauvres

L'Insee publie désormais les taux de pauvreté communaux pour l'ensemble de la France métropolitaine via un dispositif baptisé « Filosofi ». La première publication a eu lieu en juin 2015, portant sur l'année 2012. La dernière date de septembre 2016 et porte sur l'année 2013. A ces données d'ensemble sont associés les taux de pauvreté selon les caractéristiques socio-démographiques. Ces données sont diffusées par l'Insee pour les communes comptant au moins 1 000 ménages ou 2 000 personnes. Au niveau des sous-populations, il faut compter au moins 200 personnes et 11 ménages.

Notre estimation du nombre de personnes pauvres est réalisée par croisement entre les taux de pauvreté, la population fiscale de 2013, les populations fiscales par critères socio-démographiques issues des données de revenus fiscaux de 2011 et la population par type de ménage issue du recensement au 1er janvier 2013. Il s'agit bien d'estimations qui ne doivent pas être considérées à l'unité près. Les répartitions en pourcentage offrent des ordres de grandeur comparables entre territoires.

Compas études

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteur du n°19 : Violaine Mazery

Ont participé à ce numéro : Stéphanie Bigo, Marie-Line Luquet, Sandy Morice et Sophie Planchais.

Contact : contact@compas-tis.com

Etablissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41, Boulevard Clemenceau, 67000 Strasbourg - 03 90 41 09 18

Pour plus d'informations :

Compas : www.lecompas.fr

Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/

Base documentaire : www.lecompas.fr/base_documentaire.php

ISSN : 2267-9103

